

Le personnel d'Africell Tempo en appelle à l'ombudsman du Burundi

APA, 23-03-2015 Le personnel de la société de téléphonie mobile Africell Tempo manifeste devant les bureaux de l'ombudsman du Burundi Bujumbura (Burundi) - Le personnel de la société de téléphonie mobile Africell Tempo qui vient d'être fermée, a manifesté devant le bureau de l'ombudsman burundais pour lui demander de se saisir de leur situation, a-t-on constaté sur place. "A qui profite la fermeture d'Africell ?" "Nous voulons la croissance économique et non l'asphyxie de l'économie" "Etat du Burundi aie pitié de nous et de nos familles", "Ombudsman soit médiateur Africell et l'Etat du Burundi", pouvait-on lire sur des pancartes d'employés par des employés de l'entreprise de téléphonie. Le représentant du personnel, M. Mironard Nsabiya, a réclamé la tenue d'un dialogue avec l'Etat du Burundi et que les autorités clament toujours que leur objectif premier est la création d'emplois. Les employés affirment notamment qu'ils ne comprennent pas que la Régideso ait coupé l'électricité à l'entreprise alors qu'Africell Tempo est envers cette société. Signalons que l'Etat exige 10 Milliards de FBU pour renouveler la licence d'Africell. Le Directeur administratif et financier de cette société, M. Alain Houle, de nationalité canadienne, aurait écrit une lettre demandant à l'Agence de Régulation des Télécommunications de fermer Africell Tempo, une demande qui ne peut en aucun cas être considérée car la fermeture d'une société est du ressort du conseil d'administration, selon le personnel. Après sa manifestation, l'ombudsman de la République du Burundi, Mohamed Rukara, a reçu en audience le vice-président du Conseil d'administration de la société Tempo Africell, le député Bernard Busokoza, pour échanger sur les difficultés tracasseries subies par la société. Il a indiqué à la presse qu'il était venu échanger avec l'ombudsman sur la permanence de la police au siège de cette société, la coupure de l'interconnexion avec les autres sociétés de téléphonie, la coupure d'électricité au siège technique et les tracasseries avec l'office burundais des régulateurs (OBR). Bernard Busokoza a fait remarquer qu'il est inconcevable qu'une société qui a travaillé pendant 15 ans, créé plus de 400 emplois et régulièrement payé des impôts, soit fermée de cette manière sans qu'il y ait un dialogue entre les différents partenaires. Le vice-président du conseil d'administration de Tempo Africell a souligné qu'il n'a pas confiance en l'ombudsman qui a pris le dossier en mains et a promis de trouver une solution durable.